

Société Civile Professionnelle d'Huissiers de Justice
Nicolas Emmanuel SZYPULA – Sébastien GOBERT
7, rue des Fabricants
59100 ROUBAIX

Tel : 03.20.89.40.02 / Fax : 03.20.73.31.60

V131459 KCL

PROCES VERBAL DE CONSTAT

**L'AN DEUX MILLE TREIZE, LE DIX MAI
A 18 HEURES 00**

A LA DEMANDE DE :

Madame OUALI Fatima – demeurant 2 Rue Perrin – 07300 TOURNON SUR RHONE (Ardèche)

Laquelle m'expose :

- Qu'elle est propriétaire d'un immeuble sis à ROUBAIX (Nord), 33 Bis Rue Cugnot loué à Madame NOROY Virginie,
- Que cette dernière libère ledit logement,

Et me requiert à l'effet de :

- Procéder à l'état des lieux de sortie dudit immeuble.

Déférant à cette réquisition,

Je soussigné, Nicolas Emmanuel SZYPULA, Huissier de Justice associé au sein de la « Société Civile Professionnelle Nicolas Emmanuel SZYPULA – Sébastien GOBERT » ayant siège à ROUBAIX (Nord), 7 rue des Fabricants,

Me suis rendu ce jour à ROUBAIX (Nord), 33 Bis Rue Cugnot

Où là étant en présence de Madame OUALI Karima représentant Madame OUALI Fatima propriétaire, de Madame NOROY Virginie locataire sortante

J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

DEUXIEME ETAGE

CHAMBRE sur rue

Accès par une porte avec peinture fortement dégradée, absence de poignée.

Le sol est composé d'un parquet, sale, peinture griffée.

Les murs sont recouverts d'une peinture, l'ensemble est sale, présence de nombreux tags.

Plafond peint, peinture sale. Une sortie électrique par douille, l'ensemble est vétuste.

Un radiateur dont il manque le robinet.

Une fenêtre, menuiserie et vitrage abîmés, peinture dégradée, vitrage blanchi.

CHAMBRE suivante

Accès par une porte cassée en partie basse.

Le sol est composé d'un parquet brut.

Les plinthes sont dégradées.

Les murs sont recouverts d'une peinture dégradée présentant des infiltrations en périphérie de la fenêtre sur l'arrière, l'ensemble est fortement abîmé.

Le plafond est sale.

PREMIER ETAGE

CHAMBRE sur arrière

La porte est équipée d'une poignée cassée, la peinture est sale.

Le sol est recouvert de débris.

Les murs sont dégradés.

Un radiateur est dépourvu de robinet, l'ensemble est sale.

La menuiserie de fenêtre est sale.

La cloison donnant sur la descente d'escalier est cassée.

CHAMBRE sur rue

Accès par une porte sans poignée.

Sol recouvert de débris.

Les murs sont recouverts d'une fibre de verre, l'ensemble est sale, tagué.

Au plafond la fibre de verre a été déchirée et le torchis est à nu.

Un radiateur sans robinet.

Une fenêtre, menuiserie sale.

CAGE D'ESCALIER

Les murs sont fortement dégradés. Le placoplâtre est enfoncé à de nombreux endroits.

CUISINE

Le sol est carrelé, carrelage fortement dégradé.

Les murs sont recouverts d'une peinture fortement dégradée.

Je constate des tuyauteries non raccordées sous la chaudière de marque DE DIETRICH.

Le plafond est sale.

SALLE-DE-BAINS

Le sol est carrelé, carrelage cassé à de nombreux endroits.

Le tablier de la baignoire est cassé.

Le plafond est fortement dégradé.

Le lavabo est cassé.

W.C.

La cuvette de W.C. est non entretenue.

SEJOUR

Le sol les murs et le plafond sont sales.

Le carrelage est cassé

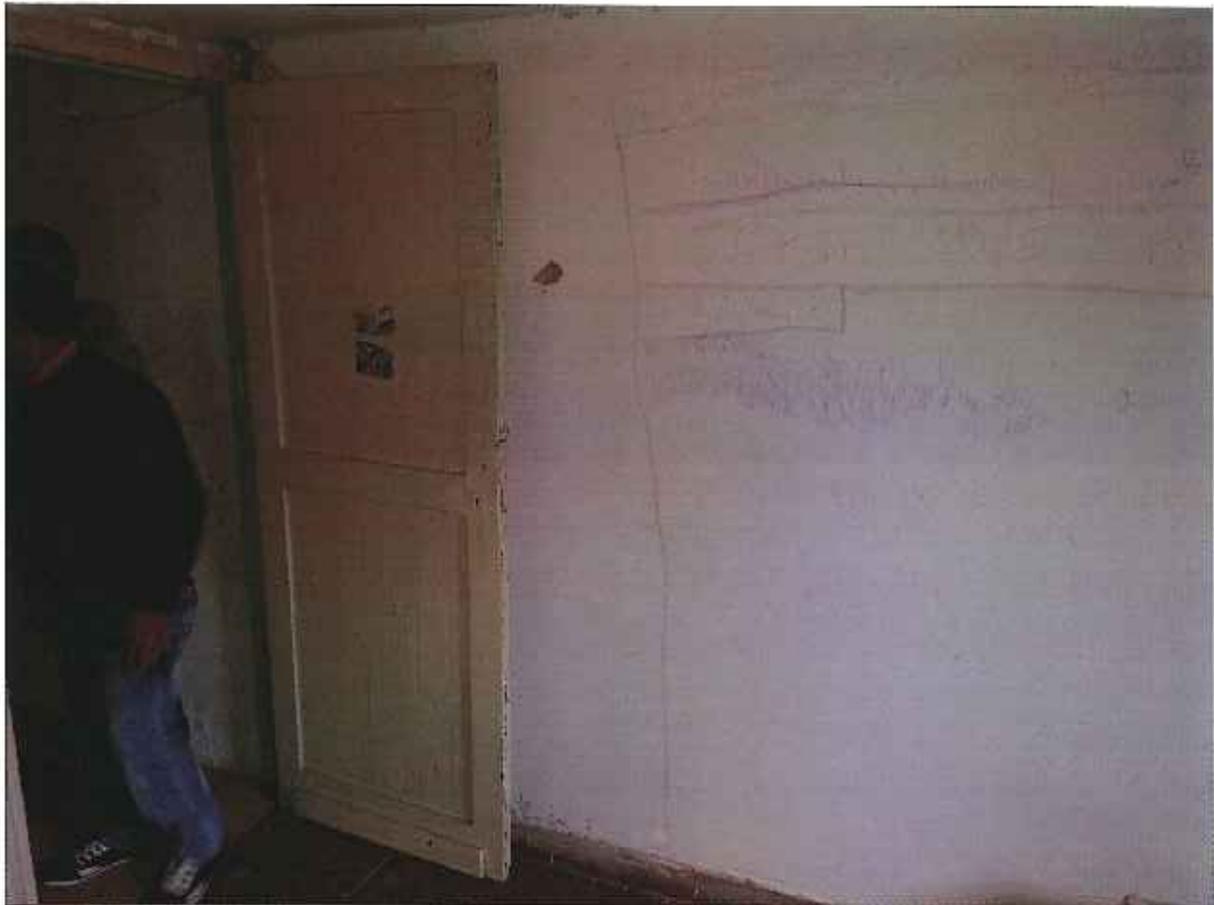
Observation générale :

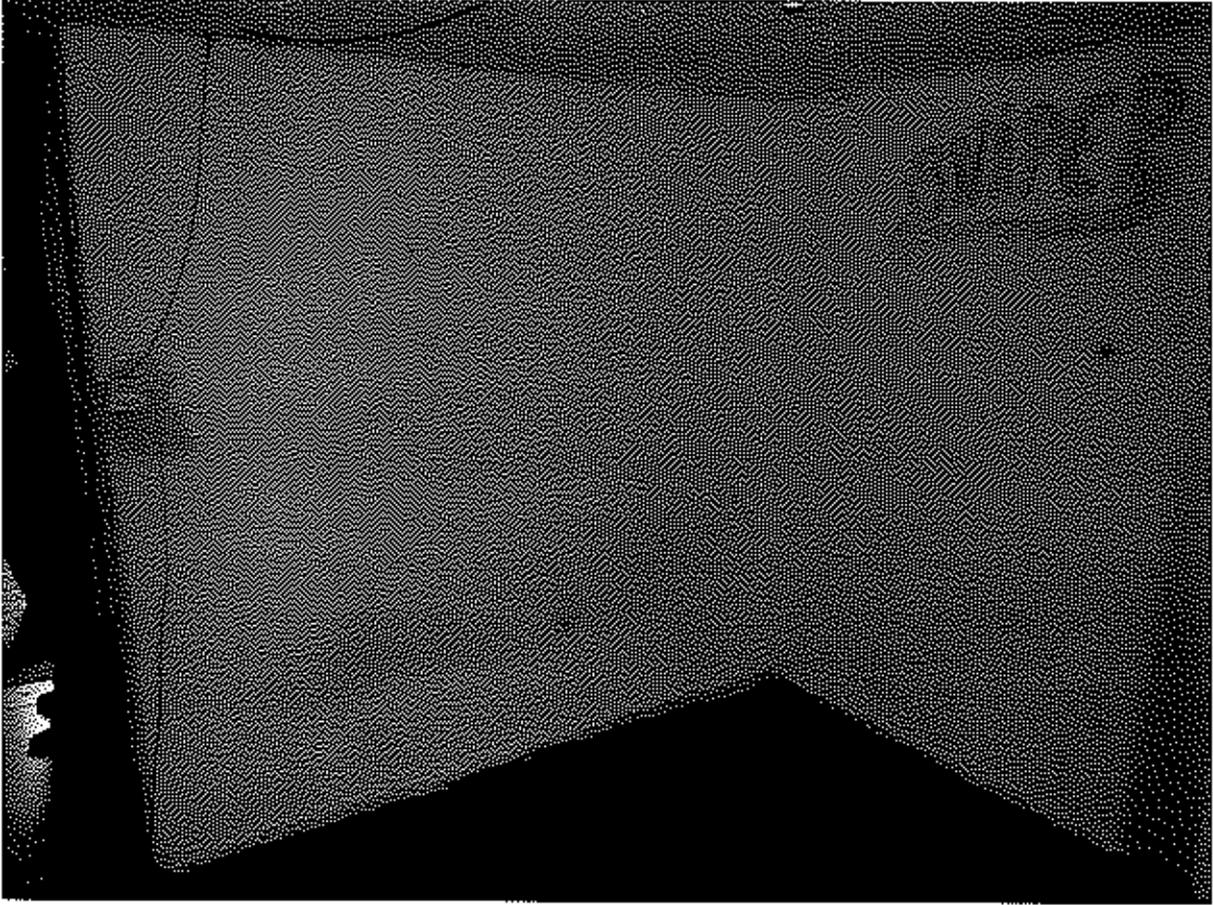
Des réserves sont émises sur le fonctionnement des appareillages électriques, de la tuyauterie, des radiateurs et de la chaudière.

La locataire sortante indique que l'ensemble des débris et objets cassés laissés sur place sont abandonnés au propriétaire et destinés aux encombrants.

NOUVELLE ADRESSE de la locataire sortante :

104 Avenue Jean Lebas
ROUBAIX



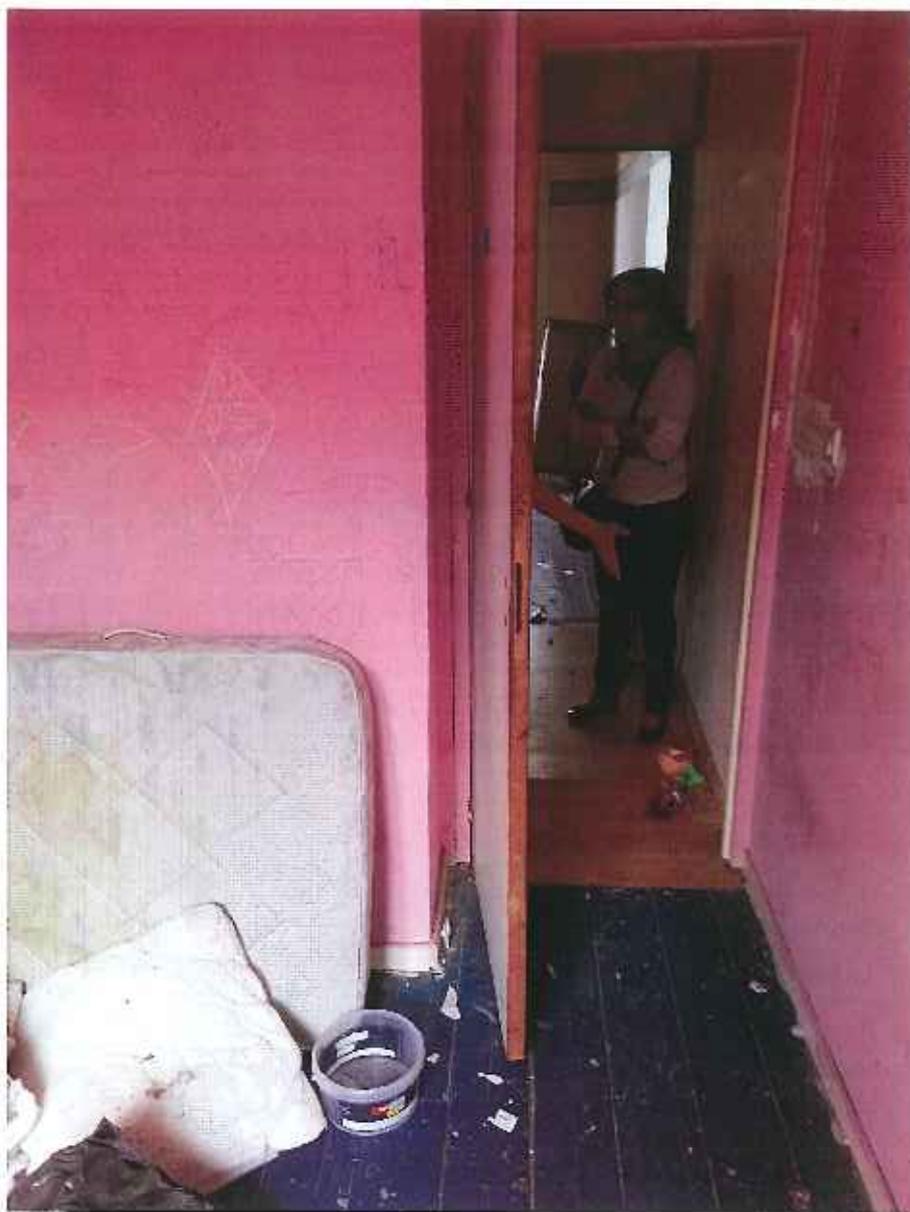




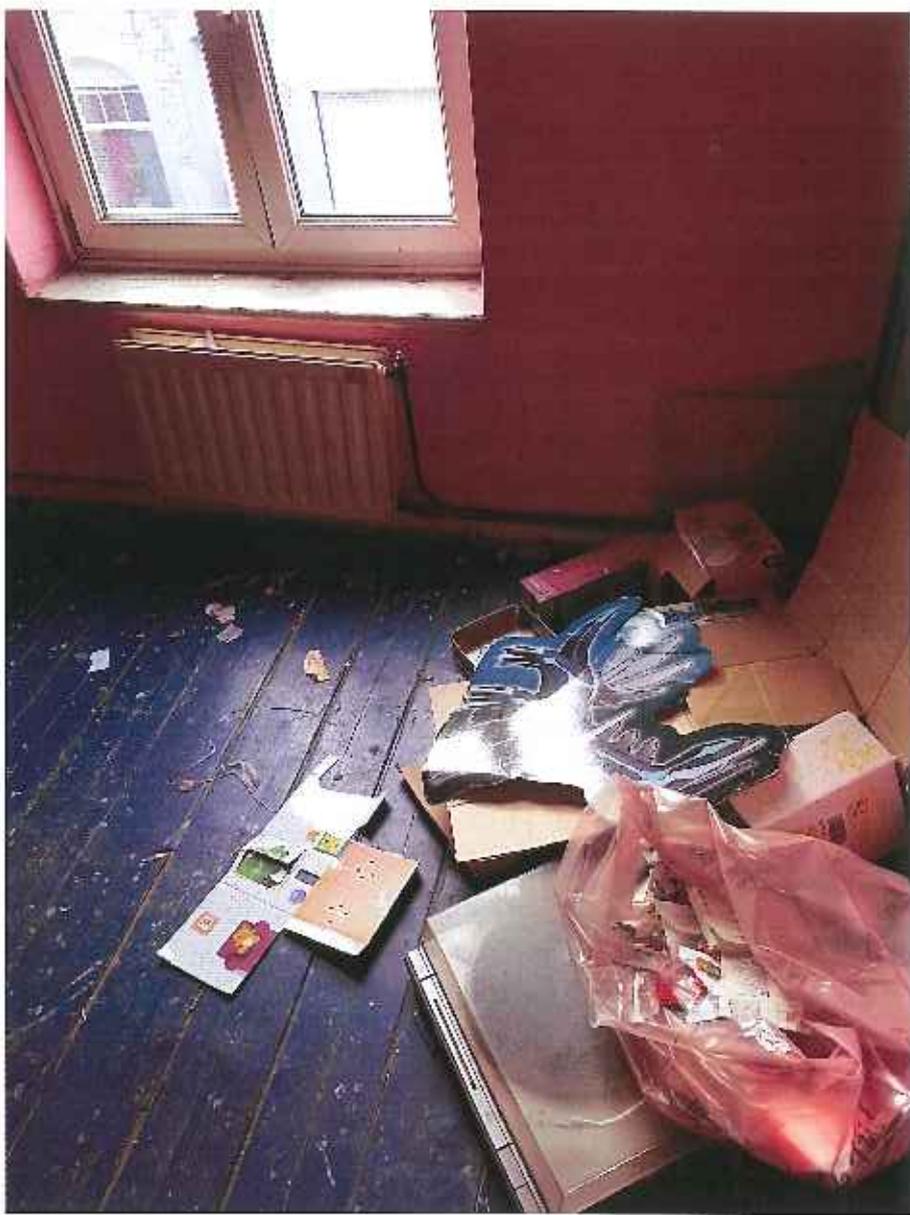






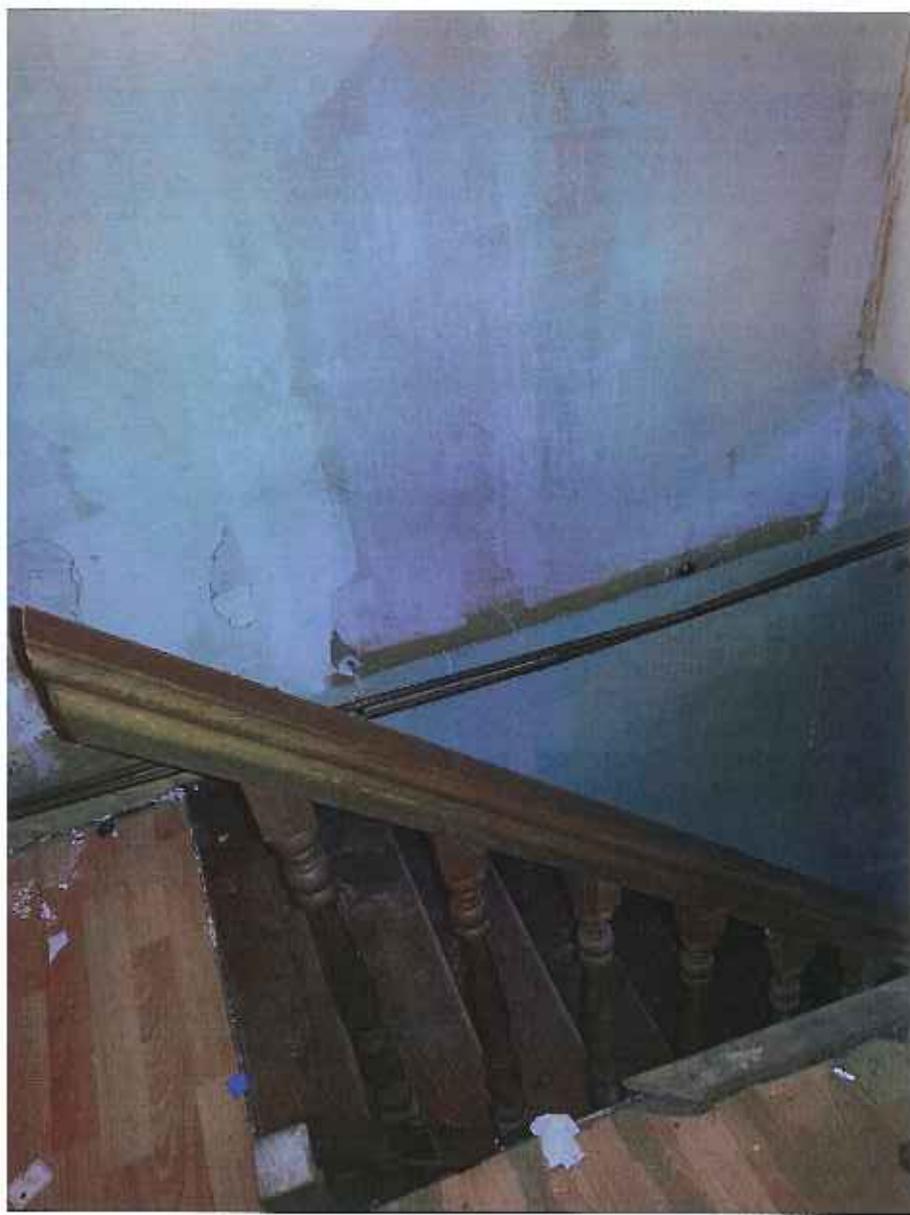


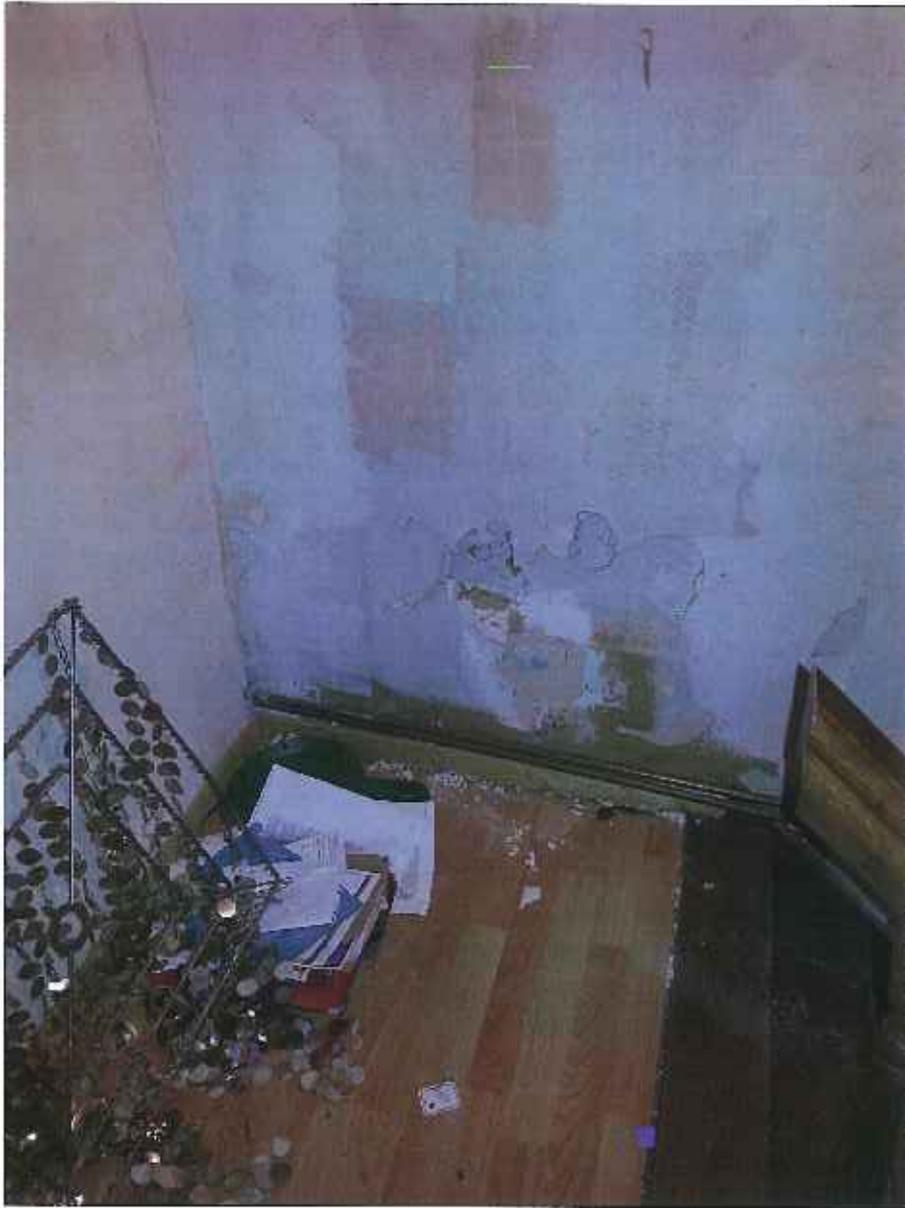


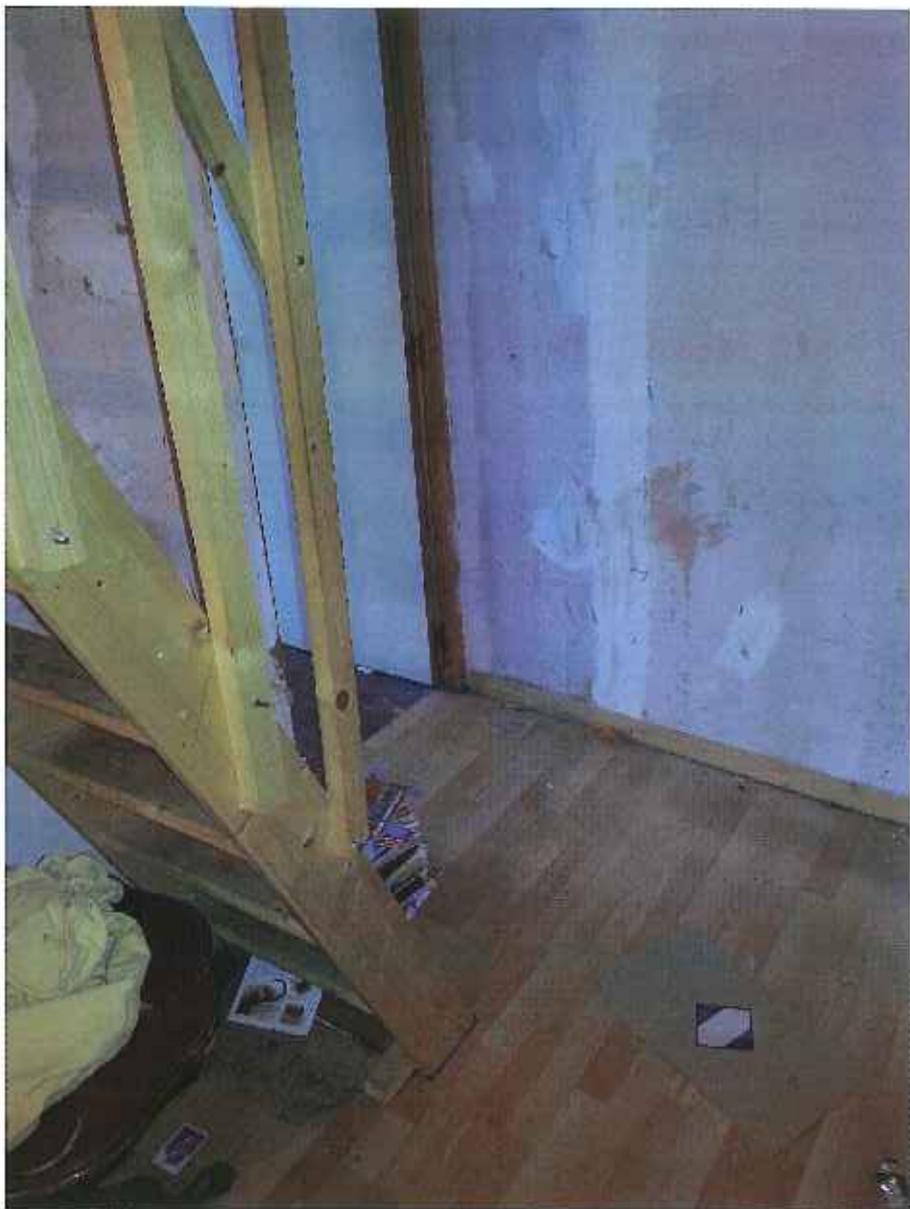






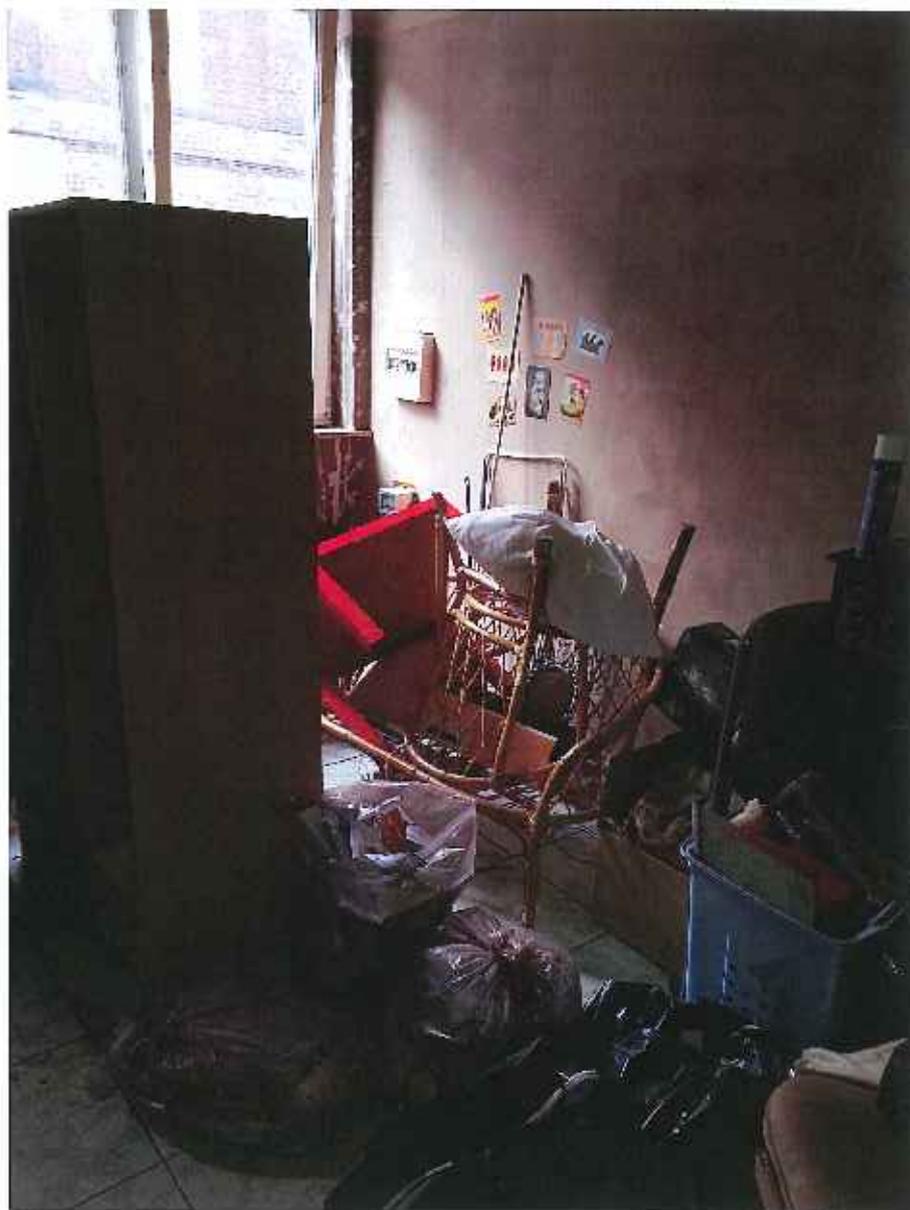






















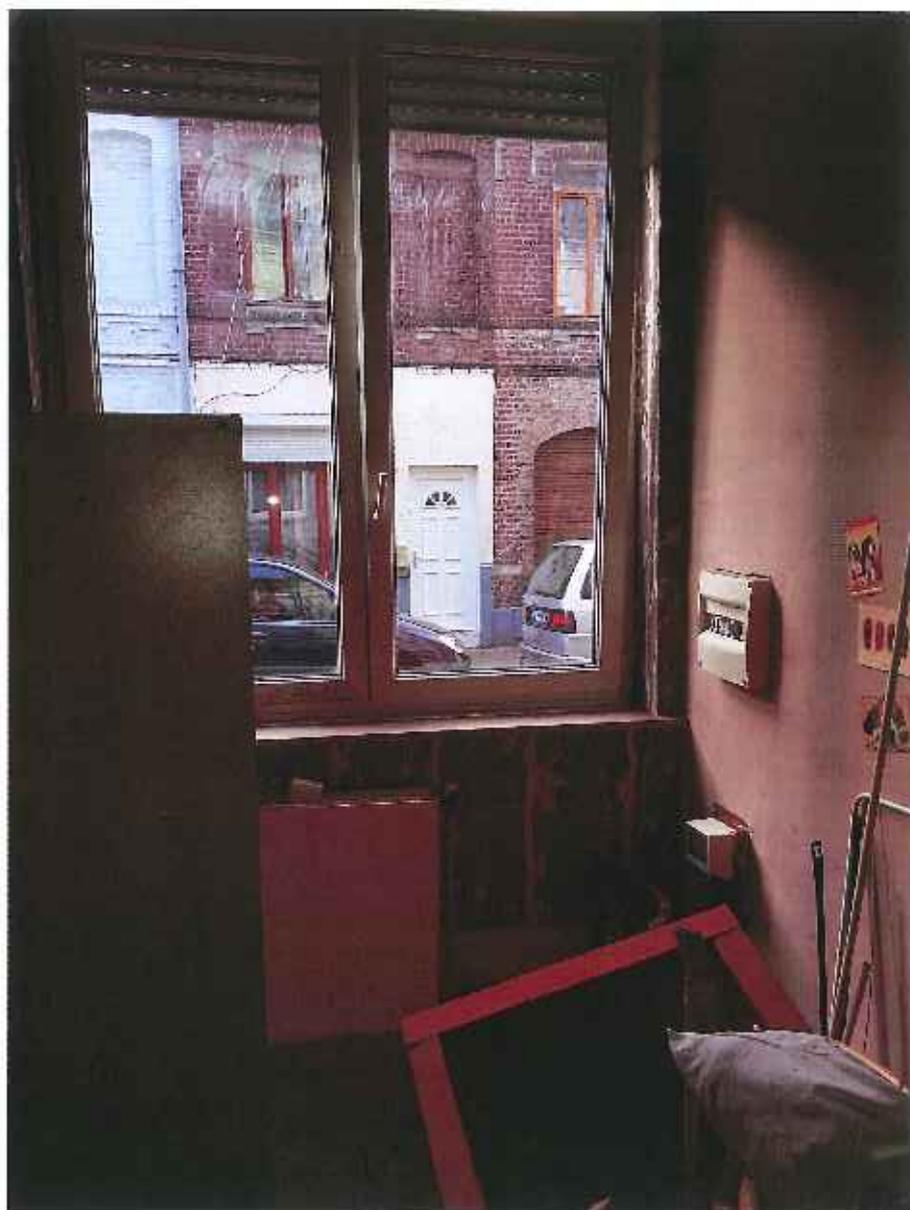




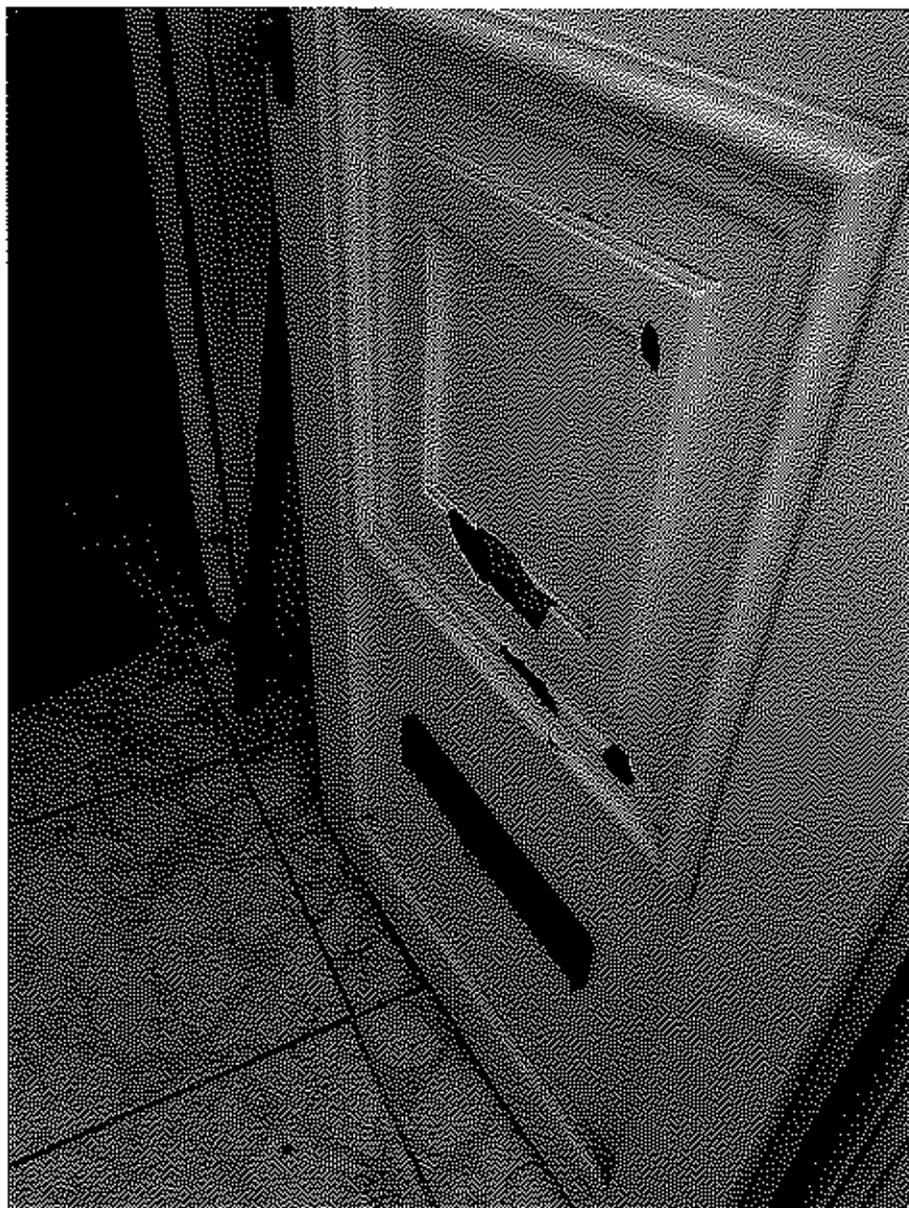














- Toutes les photographies ci-dessus, ont été prises par mes soins et font partie intégrante du présent procès-verbal de constat.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Nicolas Emmanuel SZYPULA
Huissier de Justice associé

